

**VILLE DE QUIMPER
CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 9 juillet 2015
Rapporteur :
Monsieur Philippe CALVEZ

N° 40

ACTE RENDU EXECUTOIRE

compte tenu de :
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,
à compter du : 17/07/2015
- la transmission au contrôle de légalité le : 17/07/2015
(accusé de réception du 17/07/2015)

*Acte original consultable au service des assemblées
Hôtel de Ville et d'agglomération
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

Subvention à l'Association des Quartiers du Corniguel

Il est proposé d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association des quartiers du Corniguel pour un montant de 200 €.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser monsieur le maire à verser une subvention exceptionnelle de 200 euros pour le lancement du projet d'animation dans la nouvelle Maison de Quartier du Corniguel.

DOMAINE	Imputation budgétaire	Association	Montant
ASSOCIATION JEUNESSE	6574.7101.422	Association des Quartiers du Corniguel	200 €

Le maire,

Ludovic JOLIVET